

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 20**Pouvoirs : 07**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part**à la délibération : 27*SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024Date de convocation : 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente le conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à M. VINCENT Gilles ; M. CHAMBELLAND Michel donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie ; M. QUENET Xavier donne pouvoir à M. MARIN Michel ; Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique ; Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à Mme DEMIERRE Colette ; Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian ; Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. CLAVE Denis.

Excusé :Absents : M. BLANC Romain ; M. SAUVAT Sébastien.Secrétaire de séance : M. FRANCHESCHINI Damien.

11. CREATION DE POSTES AU TITRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE – TABLEAU ANNUEL 2025

Monsieur le maire explique que certains agents peuvent prétendre à un avancement de grade au titre de l'année 2025.

Considérant la manière de servir des agents ainsi que l'adéquation des missions exercées par l'agent avec le grade d'avancement, il sera proposé de créer les postes suivants au titre de l'avancement de grade :

Service	Grade actuel	Grade d'avancement	Indice brut
direction des services techniques	adjoint technique territorial à temps complet	adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	368 - 486
cuisine centrale	adjoint technique territorial à temps complet	adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet	368 - 486

DECIDE A L'UNANIMITE

D'autoriser la création de postes au titre de l'avancement de grade.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT